

Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avis du caissier.

Les membres de la Société forestière suisse sont priés de payer la cotisation annuelle de 12 fr., jusqu'au 15 février 1936, en utilisant pour cela le formulaire postal (chèque VIII 11.645 Zurich) annexé à ce cahier. A partir de cette date, la cotisation sera perçue par remboursement. — Prière d'éviter les frais inutiles.

Zurich 6, Ottikerstrasse 61.

Le caissier : *Hans Fleisch*, inspecteur forestier.

Avis de la publication du supplément N° 16.

Il paraîtra sous peu, comme supplément n° 16 de nos périodiques, un travail de M. O. Winkler, adjoint de l'inspecteur forestier cantonal à St-Gall, intitulé : *Le noyer comme arbre forestier, dans quelques vallées soumises au régime du föhn de la Suisse orientale*. Cette publication est le fruit d'observations faites pendant de nombreuses années. Sa première partie traite de l'influence des facteurs de la station sur la réussite du noyer (climat, sol, situation, facteurs biotiques). La deuxième partie est consacrée au côté pratique de la culture forestière de cet arbre : le noyer comme essence principale du peuplement; le noyer dans la haute futaie mélangée et comme baliveau dans le taillis composé; accroissement; son rajeunissement en forêt. L'étude s'achève par des considérations sur le côté économique du problème (rendement financier, assortiments, mode de vente).

La publication aura lieu vers la mi-février 1936. Elle sera adressée gratis aux membres de la Société forestière suisse qui en feront la demande, en employant le formulaire de commande annexé à ce cahier. Les non-sociétaires qui s'intéressent à cette publication pourront l'acquérir pour le prix de 3 fr. Les cartes de commande devront parvenir, au plus tard le 20 février, à l'imprimerie Zollikofer & C^{ie}, à St-Gall.

Schwyz, le 27 décembre 1936.

Pour le comité permanent : *Le président*.

COMMUNICATIONS.

A propos du pin sylvestre.

L'illustration en tête de ce cahier représente un échantillon de ces petits peuplements de pin sylvestre, qu'on trouve dispersés dans certaines parties des forêts des Préalpes suisses, des contreforts du Jura ou plus généralement sur le Plateau.

La pineraie communale de *Pomy*, qui n'occupe qu'une surface d'environ 3 ha, sur la mollasse d'eau douce supérieure (altitude 610 m) sur un terrain plat, constitue précisément une de ces forêts minuscules incorporées à un massif composite, autrefois chênaie clariérée, dont le point faible est l'extrême morcellement.

En pénétrant dans cette pineraie aux fûts extraordinairement élancés et cylindriques (hauteur maximum 25—27 m; diamètre maximum 50 cm), poussant sur un sol très fertile, on se demande si l'on est en présence d'un peuplement spontané ou non.

Il est incontestable que ces pins sont d'une race supérieure, « noble », en raison de la forme allongée et régulière des troncs, de la finesse du bois et de l'écorce et de l'absence de branches basses. Leur frondaison est particulièrement ramassée.

Ceux de nos lecteurs, qui ont parcouru les principaux massifs forestiers vaudois de la plaine, ont certainement remarqué, en plusieurs stations, la présence de groupes de pin sylvestre du type précité. En effet, ces pins se distinguent par leurs formes caractéristiques, plus ou moins prononcées suivant la nature du sol. Il faut reconnaître que ces arbres n'ont que peu de rapports morphologiques avec les pins de race autochtone poussant dans des stations orientées au midi, parfois sur des pentes plus ou moins inaccessibles, entre des bancs de rochers ou sur des sols graveleux.

Jusqu'à preuve du contraire, on peut supposer, qu'entre les années 1860 et 1870, un sylviculteur vaudois aura reçu de l'étranger des graines sélectionnées de pin sylvestre de race noble, peut-être originaire de Riga ou de telle autre région septentrionale et qu'il les aura distribuées dans certains arrondissements du canton. Ces graines auront été semées dans des taillis ou encore dans les coupes rases, opérées dans les chênaies, au milieu du siècle dernier, en vue de la production massive des traverses de chemin de fer.

Malheureusement, l'aménagement actuel des forêts de Pomy ne mentionne pas l'origine de cette pineraie; elle semble donc inconnue. On ne peut, par conséquent, qu'émettre des hypothèses à cet égard.

La production du bois de pin de cette qualité est certainement intéressante; elle ne peut cependant recevoir une extension considérable, en raison de l'emploi très limité du pin dans la construction (fenêtres, etc.). Les architectes prônent et exigent souvent du « pin de Pologne », appellation générale qui s'applique au pin d'origine nordique et de l'est. Il est probable que, si les entrepreneurs de charpentes avaient parfois l'occasion de débiter des grumes de pin du type de Pomy, ils seraient moins exclusifs; les constructeurs admettraient que les pins de race sélectionnée, croissant dans nos forêts, sont susceptibles de livrer des bois capables de soutenir la concurrence avec les assortiments importés du nord-est européen.

Il faut reconnaître que le bois de feu du pin pâtit, chez nous, aussi bien en ville qu'à la campagne, d'une réelle défaveur qu'il faut surtout attribuer à l'excès de sa teneur en résine. D'autre part, si l'industrie du papier ou de la cellulose n'accepte pas les bûches de pin, la fabrication du carton ne saurait en absorber des quantités appréciables. Ces considérations doivent inciter les sylviculteurs à ne pas donner trop d'extension à la culture du pin sylvestre. Cepen-

dant, on ne saurait se désintéresser de la sélection de graines de race supérieure.

Le but de cette brève note est d'attirer l'attention des lecteurs du « Journal forestier suisse » sur cette question, encore irrésolue, et d'engager les forestiers, qui pourraient apporter leur contribution à la détermination de l'origine de ces pins remarquables, disséminés dans le canton de Vaud, à consigner ici leurs observations.

Aug. Barbey.

Un cas de floraison hâtive.

La température exceptionnellement chaude qui a caractérisé la fin de décembre 1935 et le commencement de janvier 1936, de fréquentes séries de föhn pendant la même époque, l'absence de neige : toutes ces conditions climatiques si anormales ne devaient pas manquer de faire sentir leur répercussion sur le développement de quelques végétaux. Plusieurs, devançant les temps, sont, quoique en plein hiver, à la veille d'épanouir leurs bourgeons : ormes, érables à sucre, etc. On a même pu observer, dans plusieurs quartiers de Zurich, le 15 janvier, *des noisetiers en pleine floraison*; tant les châtons mâles que les fleurs femelles étaient alors en plein épanouissement (Parc Belvoir, Quaianlagen). Dans ce dernier parc, au bord du lac, un pied du noisetier de Turquie (*Corylus Colurna*), bel arbre d'environ 15 m de hauteur, étalait alors toute la splendeur de ses nombreuses fleurs aux riches teintes d'un jaune d'or. En vérité, un coup d'œil peu banal et que nous n'avons jamais eu l'occasion jusqu'ici d'admirer à pareille époque. Mais qu'en sera-t-il de la récolte des noisettes l'automne prochain ? Il est à craindre qu'elle ne soit nulle.

H. B.

Poisson d'avril ?

Le service de publicité des C F F a procuré une jolie surprise aux clients et amis de nos chemins de fer publics, en leur adressant un calendrier pour l'année 1936. Grâce à son exécution soignée, ce présent sera certainement apprécié à sa juste valeur. Ses illustrations très réussies feront la joie des grands et des petits. Les C F F ont, de ce fait aussi, procuré du travail à nos lithographes suisses, travail doublement estimé en ces temps de crise.

En feuilletant ce calendrier, nos propriétaires de forêts seront certainement agréablement surpris de constater qu'une page entière fut consacrée à la *traverse de bois*. Ils remarqueront avec joie que nos chemins de fer d'Etat, par égard pour notre économie forestière, font grand usage de la traverse bois.

Nous lisons, par exemple, au bas d'un des feuillets du mois d'avril : « Les chemins de fer fédéraux ont, pour venir en aide à l'économie forestière suisse, au courant des dernières années, commandé en Suisse en moyenne 120.000 pièces de traverses en bois. Cela, malgré le fait

que la traverse en fer, importée de l'étranger, donne de meilleurs résultats sans toutefois coûter plus cher. »

En réalité, les C F F ont commandé, ces années dernières, les quantités suivantes de traverses bois :

En 1933 : aucune.

» 1934 : environ 40.000 pièces.

» 1935 : » 50.000 »

Les achats prévus pour 1936 s'élèveront à environ 70.000 !

La société « Studiengesellschaft für Holzschwellenoberbau » a fait, récemment, auprès des administrations des compagnies de chemin de fer européennes, une enquête relative à l'emploi des traverses de bois. Les résultats viennent d'en être publiés. — Des 22 pays qui ont répondu, 11 emploient exclusivement des traverses bois. Les autres pays, parmi lesquels l'Angleterre et la Belgique, pays métallurgiques par excellence,¹ n'emploient la traverse de fer que sur une fraction minime de leurs réseaux. Font exception : uniquement la Grèce, la Turquie et la Suisse. Le réseau des chemins de fer fédéraux repose, en effet, dans une proportion de 63,6 %, sur des traverses en fer, traverses importées, bien entendu !

On pourrait être tenté de rendre les organes des C F F responsables des allégations étonnantes de leur service de publicité. Ou bien, est-ce que nous nous trompons ? Est-ce que le service de publicité divulgue des intentions, nées en haut lieu, en faveur de la traverse bois ? La commande de celles-ci, qui va être passée l'année prochaine, sera-t-elle tellement « massive » qu'elle fera hausser la moyenne des dernières années au niveau des 120.000 pièces mentionné dans le calendrier du service de publicité ? Ou bien, devons-nous tout simplement considérer ses assertions comme un « poisson d'avril » ?

(Reproduit du *Marché des bois* n° 9, 1936.)

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. M. *Gustave Paillard*, à Ste-Croix, garde de la forêt domaniale des Etroits, est mort au commencement de janvier, âgé de 82 ans. Ayant fait une chute sur un sol glissant, il fut victime d'une hernie étranglée qui, après deux jours de lit, l'a enlevé à l'affection des siens.

Il venait de quitter le service forestier, les dispositions de la loi l'ayant obligé à démissionner le 1^{er} janvier 1936.

Aimé de chacun, optimiste, le garde Paillard qui adorait sa forêt des Etroits, avait de qui tenir. Son père, *Constant Paillard*, à qui il avait succédé comme garde, est mort à 94 ans, alors qu'il exer-

¹ Et aussi pays à très faible taux de boisement. *La Réd.*